

PLEURTUIT *infos*

SEPTEMBRE 2018

SAISON CULTURELLE 2018/2019



Le Guide culturel 2018/2019 est disponible à : l'Espace Delta, la Mairie, la Médiathèque et lieux habituels de dépôt des publications de la ville. Il est également consultable en ligne sur : www.pleurtuit.com

Lancement de la saison culturelle

« Quoi de neuf, Monsieur Molière ? »

par le Cercle d'Emeraude

Sam. 22/09 à 20h30



C'est une tradition, la ville de Pleurtuit offre chaque année un spectacle pour l'ouverture de la saison culturelle. A travers cinq extraits des pièces les plus connues de Molière, les acteurs font vivre les personnages dans toute leur modernité.

GRATUIT (Dans la limite des places disponibles)

« Magic Show » avec Philippe Bonnemann

Proposé par Human Breizh

Merc. 26/09 à 18h



Avec plus de 5000 spectacles à son actif, Philippe Bonnemann excelle dans l'art de la magie. Ici, il présentera son nouveau spectacle en avant-1^{ère} du festival Magic Show en St-Malo.

Tarifs : 15€ / 10€

Billetterie : Super U Pleurtuit – www.magicshow35.com

Sur place, 1h avant la représentation.

Fest-Noz

par l'association Guedenn avec 3 groupes

Sam. 29/09 à 21h



SKEUD :

Influencés par les musiques traditionnelles de tous pays ou le pop-rock, les 4 artistes font fanser dans de nombreux fest-noz.

OSSIEN : Depuis 2010, les 5 artistes enchaînent les fest-noz. et les expériences musicales comme celle en 2013 avec le rappeur breton, Da Titcha.

SONNEURS : Rémi KERGOZIEN (bombarde) et Didier DURASSIER (binou)

Tarif : 6€ / Gratuit pour les moins de 12 ans

Billetterie sur place

Billetterie : L'Espace Delta reprend ses horaires d'ouverture habituels mardi 4 septembre
Tél. 02 99 88 84 22

Horaires de septembre à juin :

Mardi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

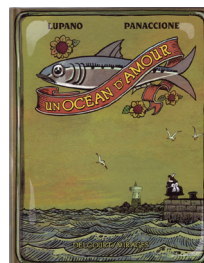
Jeudi : de 9h à 12h30 / Soir de spectacle : 20h

A savoir : La billetterie des événements partenaires est gérée directement par les organisateurs.

LA MEDIATHEQUE

Exposition « Un océan d'amour »

Du 5 au 29 septembre



Une exposition autour de la bande dessinée du même titre de Wilfrid Lupano et Grégory Panaccione, publiée chez Delcourt : une BD sans texte qui conte l'histoire incroyable d'un petit pêcheur breton.

Prêt de la Médiathèque Départementale.

Exposition

« Le recyclage est un art, le saviez-vous ? »

par Salomé Grasset

Du 3 au 30 octobre

Le programme des animations de la Médiathèque jusqu'à la fin de l'année est disponible sur www.pleurtuit.com

La Médiathèque reprend ses horaires d'hiver :

Mardi de 10h-12h

Mercredi 10h-12h et 14h-18h30

Vendredi 15h30-18h30

Samedi 10h-12h et 14h-17h

FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 8 septembre de 10h à 18h

A l'Espace Delta - Gratuit



Rendez-vous incontournable de la rentrée pour reprendre une activité et découvrir toutes les associations pleurtuisiennes.

Retrouvez toutes les animations de la ville de Pleurtuit sur l'agenda du site internet www.pleurtuit.com

Si vous souhaitez faire paraître une information dans le Pleurtuit Infos de Novembre/Décembre, vous pouvez nous contacter avant le 15 octobre à communication@pleurtuit.com

PERMANENCES D'ACCOMPAGNEMENT

Assistants sociaux

Les assistantes sociales du CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) font des permanences en mairie sur rendez-vous. Pour prendre RV : tél. : 02 99 19 15 15

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice vous accompagne dans le règlement à l'amiable de conflits mineurs. Permanence en mairie le 1er mercredi du mois sur rendez-vous. Pour prendre RDV : 06 41 38 68 78

Café Parlotte

L'association « Le Sémaphore » propose des temps d'échanges et de partage autour d'un café ou d'activités chaque vendredi de 14h30 à 16h30 à la maison des associations. Accès libre. Contact : 02 99 16 05 18

UFC Que choisir

Permanence de l'association de défense des consommateurs. Chaque vendredi de 14h à 16h. Accès libre.

JEUNESSE / FAMILLE

LE PORTAIL FAMILLE

Un outil en ligne pratique pour vous faciliter la vie !

INSCRIPTIONS AUX SERVICES JEUNESSE SUIVANTS :

- Cantine
- Garderie
- ALSH
- Arts plastiques • Théâtre

Rendez-vous sur le site www.pleurduit.com pour accéder au portail famille et vous y inscrire.

Plus d'infos : 06 82 60 00 19

A savoir : les inscriptions dans les écoles se font directement auprès des écoles.

RÈGLEMENT DES FACTURES MAIRIE :

- Cantine
- Garderie
- ALSH
- Arts plastique • Théâtre

Par carte bancaire via le dispositif TIPI

Plus d'infos : facturationcantine@pleurduit.com

A SAVOIR

Les cours de musique et les cours d'allemand peuvent être réglés par carte bancaire sur www.pleurduit.com

RÉSEAU BABY-SITTING

L'espace jeunes tient à votre disposition une liste de baby-sitters. N'hésitez pas à prendre contact.

Plus d'infos : espacejeunes@pleurduit.com / 02 23 15 87 29

C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

La rentrée, c'est l'occasion de prendre de bonnes décisions comme celles d'utiliser le parcours vélobus pour aller à l'école !

Et si vous souhaitez créer un parcours Pédibus ou être bénévole pour accompagner les enfants, contactez «Le Vélobus de Pleurduit» velobuspleurduit@gmail.com



Une initiative du Conseil Municipal des Jeunes



A SAVOIR

BRIGADE NUMÉRIQUE



Depuis le 27 février 2018, la brigade numérique est là pour vous répondre ! Implantée à Rennes, mais compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France, son rôle est de favoriser, via le numérique, le contact avec la population, en répondant 7 jours/7 et 24h/24 à toutes les questions ou sollicitations NON-URGENTES sur la sécurité du quotidien ou le service de la gendarmerie. Plus d'informations sur : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

PRATIQUE

Accueil de la Mairie

Tél. 02 99 88 41 13

Fax 02 99 88 41 36

accueil@pleurduit.com

www.pleurduit.com

Du lundi au vendredi de 8h30-12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 9h à 12h (permanence État civil)

SAAD/CCAS

Ouvert au public du lundi au vendredi le matin ainsi que les mercredi, jeudi et vendredi après-midi

Tél. 02 99 88 76 69

Service urbanisme

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 02 99 88 70 57

02 99 88 76 73

EN BREF

Informations municipales

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU a été approuvé le 20/07/2018 et est exécutoire depuis le 30/07/2018. Il est à la disposition du public à la mairie et sur www.pleurduit.com, rubrique URBANISME.

PROCHAINEMENT : DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

En partenariat avec les communes, la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude pilote la mise en place d'un téléservice qui permettra la réception des demandes d'urbanisme dématérialisées sur tout le territoire. Cette procédure répondra aux dispositions législatives et réglementaires du « code des relations entre le public et l'administration » et plus particulièrement de la partie relative aux droits des usagers de saisir l'administration par voie électronique.

LABEL VILLE FLEURIE : Une seconde fleur en attente

Le 9 juillet, le Jury régional du label Villes et Villages fleuris est passé à Pleurduit dans le cadre d'un circuit de visites des communes prétendant à une première fleur ou une fleur supplémentaire. Début septembre, le jury délibèrera et rendra son verdict pour l'obtention d'une seconde fleur.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN :

Lutte biologique préventive

La date limite des inscriptions pour la campagne d'automne est fixée au 10 septembre 2018.

Renseignements et fiches d'inscriptions sur www.fgdon35.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

A partir du 1er septembre, le rythme de ramassage des ordures ménagères revient à la normale :

MAISONS INDIVIDUELLES CENTRE VILLE : mardi

MAISONS INDIVIDUELLES EXTÉRIEUR : mercredi

HABITATIONS COLLECTIVES : mardi et vendredi

COMMERCES et GROS PRODUCTEURS : mardi et vendredi

Plus d'infos : www.cote-emeraude.fr

Infos déchets : 02 99 46 20 78 / Infos collectes : 02 99 46 11 82